

5 vies

Le journal du Pays Créçois

Vie pratique • Vie sociale • Vie écologique • Vie touristique • Vie économique

Éditorial



Au milieu d'articles montrant, une fois de plus, l'avancement progressif et positif de l'intercommunalité dans notre vie quotidienne, un texte doit retenir votre attention. Il s'agit de la présentation du budget et des finances du Pays Créçois. Le sujet peut paraître rébarbatif. Cependant je vous invite à vous y arrêter quelques instants. Là comme ailleurs, l'argent est souvent la clé pour le lancement des projets et leur aboutissement. Trois aspects me semblent primordiaux dans les choix budgétaires de notre collectivité. La cohérence, la pertinence et la prudence. La cohérence. La politique de la communauté est fixée par son conseil, sur proposition du bureau. Le budget doit donc être l'outil de cette politique et non l'initiateur. Il doit permettre de répondre aux attentes exprimées. La pertinence. Quelle que soit la politique retenue, les engagements financiers doivent rester en accord avec les objectifs à atteindre. Ils doivent être à leur échelle, ni limités, ni démesurés. La prudence. Il s'agit du seul point sur lequel, le cas échéant, la raison de l'élu doit primer sur l'ambition. Les finances ne sont pas extensibles et leur pérennité n'est pas toujours assurée. Ainsi les projets entraînant des dépenses récurrentes doivent être analysés et évalués sur le long terme. Autour de ces préceptes de bon sens, le Pays Créçois peut se développer, se façonner, sans à coup mais avec conviction.

JACQUES CORPECHOT
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS CRÉÇOIS

Directeur de la Publication : Jacques Corpechot
Rédaction : Commission Communication du Pays
Créçois 38, rue de Paris - BP 7 - 77580 Villiers sur
Morin Tél. : 01 64 63 46 40 - Fax : 01 64 63 46 49
Courriel : infocom@payscrecois.net -
www.cc-payscrecois.fr - Conception-réalisation:
Le Pays Créçois - Impression : Apl'imprim -
Crédits photos : le Pays Créçois. Juin 2005.



5 vies actualité

L'été, sous le signe de la jeunesse

2005 est une année forte pour la Jeunesse du Pays Créçois. De nombreuses actions ont été mises en place, tout en veillant à les améliorer d'année en année, pour répondre aux attentes des jeunes. Nous vous proposons une rétrospective des opérations menées depuis le début de l'année.

Opération Jobs d'été

Plus de 120 jeunes se sont déplacés pour cette journée, et plus d'une centaine se sont rendus par la suite à la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi, dans le cadre de leur recherche pour un job d'été. Consultation d'offres d'emplois saisonniers, conseils à la recherche, rencontre de professionnels... tout a été fait pour faciliter leurs démarches.

Fête de la Musique

Cette année 6 groupes du Pays Créçois se sont produits, en plus de l'Ecole de Musique du Pays Créçois et de celle de Saint Germain sur Morin. Il n'a pas été possible de tous les programmer en raison des créneaux horaires. L'objectif était de privilégier les groupes locaux et nous

avons pu en recenser une dizaine.

Les activités d'été

La période estivale est tous les ans mise à profit pour proposer aux jeunes une large gamme d'activités à des tarifs abordables pour les familles. Des activités plaisantes et ludiques ont été programmées, et de préférence en collaboration avec les associations locales. 125 places sont proposées, cette année les activités se dérouleront de juillet à août. Au programme: Boxe Française, Tennis, Aéro-Danse/Step, Equitation, VTT, Canoë, Arts Graphiques, Micro Fusées, Course d'orientation. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

Renseignements : Maison de la Jeunesse et de l'Emploi au
01.64.63.75.39

■ ENVIRONNEMENT

Tri sélectif, attention : un effort est nécessaire !

La Communauté de Communes a repris la compétence de collecte sélective depuis le 1^{er} janvier 2005. Une option de pesée embarquée a été retenue pour connaître les tonnages par commune.

Après 5 mois de collecte, un premier bilan montre une grande disparité entre les 14 communes du Pays Créçois :

- la collecte sélective (bac bleu) est comprise entre 33 kg/hb/an et 77 kg/hb/an pour les communes les plus performantes qui sont St Fiacre, Villemareuil et la Haute Maison
- la collecte du verre donne entre 13 kg/hb/an et 47 kg/hb/an pour les communes de Vaucourtois, Sancy les Meaux et la Haute Maison.

Nous vous rappelons qu'outre l'aspect environnemental, le tri sélectif a un impact financier important car Eco Emballage reverse de l'argent pour les matériaux triés.

Avec le tri, vous payez pour 1 tonne d'emballage ou pour 1 tonne de verre



dans la borne à verre 8 €

dans le bac bleu 51 €

Sans tri dans votre poubelle ordures ménagères



vous payez 260 € la tonne

La qualité du tri des emballages est également importante: si les déchets sont mal triés (NE PAS METTRE DE SACS PLASTIQUE OU DE POLYSTYRENE DANS LE BAC BLEU !) Ils sont collectés mais refusés sur la chaîne de tri et traités avec les ordures ménagères, ce qui implique un coût supplémentaire.

■ LE BUDGET

Pour l'année 2005, le budget primitif atteint 3 881 296€ (3 707 731 € en fonctionnement et 173 565€ en investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes).

Voté le 19 Avril 2005, le budget primitif laisse apparaître investissement et fonctionnement confondus sur le premier graphique la répartition des dépenses prévues. Le poste ordures ménagères est de loin celui qui domine suivi par les opérations non ventilables qui recouvrent les versements d'attribution de compensation aux communes (voir encadré), les cotisations à des syndicats, les amortissements comptables.

Viennent ensuite les activités relatives à l'enfance et la jeunesse à travers les activités de la maison de la jeunesse et de l'emploi, la halte-garderie, le relais assistantes maternelles, les animations d'été, la fête de la musique... L'environnement et le patrimoine constituent également un poste de dépenses important, suivi par le poste service de direction et assemblée locale concentrant des frais généraux de location de locaux, photocopies, affranchissement, salaires et indemnités. La cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours reste une dépense importante dans le budget de la Communauté.

Le soutien au milieu associatif représente un effort de plus de 92 000€ dont 85 000€ constituent des subventions versées.

La part destinée aux transports avoisine celle consacrée au développement économique ou encore au Tourisme.

Les Recettes représentées sur le deuxième graphique proviennent pour un peu moins de la moitié d'opérations non ventilables : 1216 000€ résultant des contributions directes de taxe professionnelle et des compensations de l'Etat au titre des mesures d'exonération qu'il accorde. 61 000€ concernent les attributions de compensation reversées par quelques communes et enfin 517 000€ sont le fait de la dotation intercommunalité accordée par l'Etat pour permettre le fonctionnement de la Communauté.

Les autres recettes constituent essentiellement des subventions (Département, Région, Etat...) dans le cadre d'actions précises qui sont mises en œuvre par le Pays Créçois ou sont un produit des services rendus par le Pays Créçois et auxquels participent leurs usagers: transports, halte-garderie, activités d'été...

Ainsi l'enfance et la jeunesse sont subventionnées par la CAF et le Département pour le Relais Assistantes maternelles et la Halte Garderie qui bénéficie en plus des recettes payées par les familles.

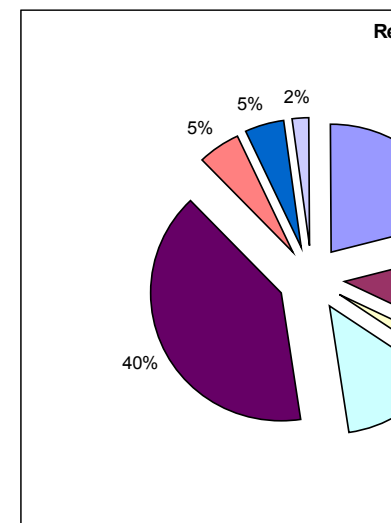
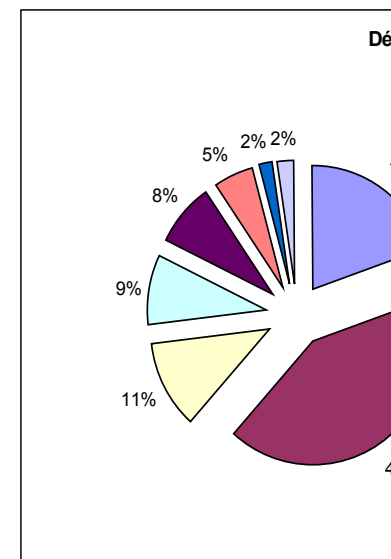
Dans l'environnement et le patrimoine, la restauration des lavoirs est aidée par le Département et la mise en place d'un agenda 21 local bénéficie aussi du soutien de la Préfecture de Région/DIREN. Enfin le Département accompagne la Communauté dans l'acquisition d'un terrain destiné à l'équipe environnement et pour lequel une recette spécifique induite par un emprunt est ici prise en compte.

Le tourisme est en partie financé par la taxe de séjour mais aussi par une subvention restant à percevoir de l'Etat au titre de l'acquisition et l'aménagement de la Maison du tourisme l'an dernier. Le produit de cette taxe de séjour est prélevé par les logeurs professionnels ou non (hôtels, camping, locations) auprès des touristes ou des personnes de passage qui séjournent en Pays Créçois.

Les ordures ménagères sont financées au moyen de taxes prélevées sur les habitants ou d'une redevance pour quelques entreprises; une subvention d'éco-emballage est également attendue et son montant sera fonction de la capacité des habitants de bien trier dans le cadre de la collecte sélective.

Ce budget marque un début de recentrage sur les prérogatives statutaires de la Communauté. Un accent important a également été mis pour contrôler les dépenses de fonctionnement des services. En recette, il ressort par rapport à l'an dernier une perte des bases de TP qui ne sera que partiellement compensée par l'Etat et introduite dans le budget supplémentaire qui sera proposé prochainement au vote.

Avant 2001, la Communauté de Communes percevait une petite partie des 4 taxes (taxe professionnelle, taxe foncière, taxe d'habitation, taxe de séjour) optant pour le régime de la taxe professionnelle. Elle a renoncé à percevoir le produit de la taxe professionnelle et a repris la part de taxe professionnelle qui revenait aux communes. Un mécanisme de compensation a été introduit entre les communes et la Communauté de Communes pour assurer l'équilibre budgétaire de ces communes. Les modifications des communes vers la Communauté de Communes doivent donner lieu à modification de la compensation pour que la Communauté de Communes ne soit pas chargée sans que le contribuable...



■ LES CHANTIERS D'INSERTION

Rénovation des lavoirs : *des forces vives*

INITIATIVES 77, association loi 1901 présidée par François PERRUSSOT, Conseiller Général du canton de ROISSY en BRIE, est l'opérateur du Département de Seine et Marne pour le développement de l'insertion par l'économique et par le logement.

Le développement d'initiatives locales pour l'emploi.

En complément d'actions directement orientées vers les entreprises et leurs besoins en personnels, INITIATIVES 77 est porteur de chantiers donnant priorité aux allocataires du R.M.I., et c'est une dizaine de chantiers qui sont régulièrement renouvelés sur le département, cela en complément de ceux mis en œuvre par d'autres partenaires associatifs du Conseil Général.

L'intérêt de la démarche de ces chantiers est double :

Ils permettent aux salariés de reprendre un rythme de vie compatible avec le travail, de connaître des secteurs en pénurie de main d'œuvre nouvelle et même... de se découvrir une vraie vocation pour un métier jusqu'alors inconnu ou refusé.

Ils valorisent le cadre de vie départemental à travers la remise en état de parcs et jardins,

de chemins de randonnées, d'éléments du patrimoine rural non protégé. Lavoirs, pédiluves, vieux ponts,... retrouvent ainsi une nouvelle vie et sont des témoins visibles des compétences de populations exclues du monde du travail.

Le chantier le plus connu sur le territoire est celui du Pays Créçois avec la restauration des lavoirs. Mais d'autres chantiers ont eu lieu ailleurs ou sont en cours : chantiers de la forêt de Bréviande, du parc du Château de Ferrières, des lavoirs de la Ferté Gaucher, de Rentilly, « chantier naval » des deux « Yoles de Bantry » au Val Maubuée,

Le chantier du Pays Créçois a concerné 36 personnes ces deux dernières années et 10 d'entre elles sont encore en poste. Sur les 26 personnes qui ont quitté le chantier, 5 personnes ont trouvé un CDI, 2 personnes sont rentrées dans une formation qualifiante, 3 personnes ont trouvé un CDD, 1 personne a fait une demande de reconnaissance de travailleur handicapé, 1 personne à déménagé

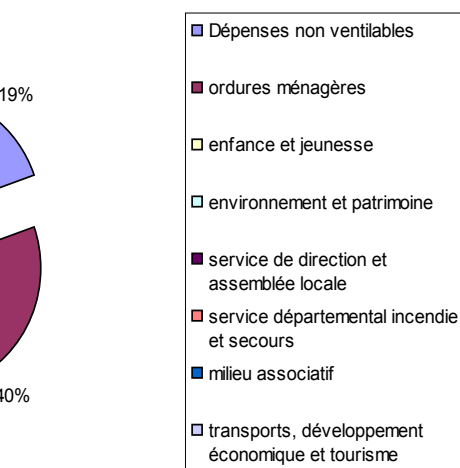
et 1 personne a été embauchée sur un autre contrat aidé. Nous n'avons pas de nouvelles précises de ce que sont devenus certains et d'autres sont à nouveau en recherche d'emploi.

Ces chiffres apparaissent très positifs, d'autant plus que nous espérons que, très prochainement, des embauches se concrétisent pour ceux qui travaillent encore à la restauration des lavoirs. Ils ont été obtenus grâce au partenariat avec l'Agence Locale pour l'Emploi, la Direction Départementale du Travail, les Associations d'Accompagnement Vers l'Emploi et l'Unité d'Action Sociale.

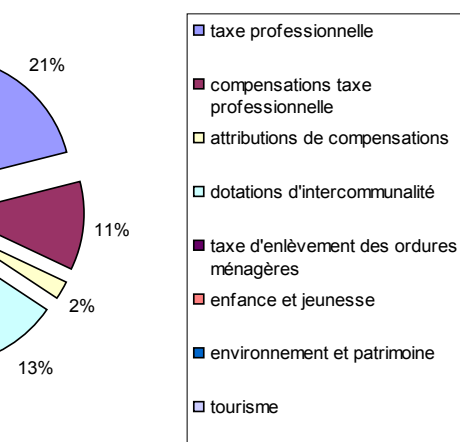
Et il ne faut surtout pas oublier les personnels de la Communauté de Communes du Pays Créçois et le chef de chantier, Hocine CHEBBAH, véritable homme orchestre qui croit toujours que tout est possible... et le prouve !

de communes percevait des contribuables (foncières, habitation, professionnelle). En professionnelle unique, la Communauté de Communes a transféré de trois de ces taxes en contrepartie de la professionnelle des communes et d'unifier le taux de ces taxes. « d'attributions de compensation » a été transférée à la Communauté pour ne pas bouleverser les contribuables. A chaque transfert de compétence de la Communauté, les charges transférées évaluées à la Communauté puisse faire face à ces nouvelles dépenses ne connaisse d'augmentation d'impôts.

Depenses 2005



Recettes 2005



■ PETITE ENFANCE

Relais Assistantes Maternelles : *du nouveau*

Une convention collective nationale de travail des assistantes maternelles du particulier employeur signée le 1^{er} juillet 2004 entre différents syndicats de salariés et la Fédération nationale des particuliers employeurs est applicable depuis le 1^{er} janvier 2005, par l'arrêté d'extension du Ministère du Travail publié au Journal Officiel le 28 décembre 2004.

Parmi les nouveautés :

- le forfait journalier 8/10heures n'existe plus,
- l'instauration de la mensualisation,
- la fixation d'un minimum légal aux indemnités d'entretien,
- une cotisation supplémentaire par l'IRCEM Prévoyance au taux de 1,15%, etc.

Ces modifications conséquentes visent à améliorer les conditions de travail des assistantes maternelles agréées et à en clarifier le statut. N'hésitez pas à contacter la responsable du Relais Assistantes Maternelles, Magalie Beauclair afin d'aborder au mieux ces changements et leurs applications pour les contrats de travail en cours ou à venir.

A noter que les assiettes de la CSG et la CRDS se sont élargies de 95% à 97% au 1^{er} janvier 2005. Le Relais Assistantes Maternelles tient également à votre disposition, un bulletin de salaire informatisé.

Par ailleurs, une ludothèque pour les assistantes maternelles du Pays Créçois a vu le jour à la mi-janvier 2005. Pour une participation annuelle modique, les assistantes maternelles empruntent des jouets variés adaptés aux différents stades de développement du jeune enfant. Ce prêt leur permet de renouveler les jouets à moindre coût et participe à la qualité de l'accueil des enfants à leur domicile.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Magalie Beauclair au 01 60 04 67 97 ou au 06 24 61 31 46. Elle peut également vous recevoir à son bureau situé au 1^{er} étage de la Maison du Tourisme du Pays Créçois à Crécy-la-Chapelle, 1 place du Marché le mardi de 9H à 12H et de 14H à 17H, le jeudi de 14H30 à 17H30 et le vendredi de 14H30 à 16H30. Une permanence administrative est également assurée le mercredi de 14H30 à 17H dans la salle Gervais (derrière la mairie) à Saint-Germain-sur-Morin.

■ LES AMBASSADEURS

Accueil des Hébergeurs à la Maison du Tourisme du Pays Créçois:

Si la vitrine de la Maison du Tourisme vous est maintenant devenue familière, en avez-vous déjà poussé la porte ? Soyez curieux, vous y découvrirez, comme ont pu le faire les Hébergeurs conviés par l'Office de Tourisme du Pays Créçois le 12 mai dernier, ce que notre Maison du Tourisme vous propose

Des informations touristiques et pratiques, une importante documentation sur notre Territoire et ses environs et diverses expositions (photos, produits du terroir, artisanat local), diverses expositions tout au long de l'année.

Nous avons tenu à personnaliser l'accueil des Hébergeurs du Pays Créçois à la Maison du Tourisme. Ils sont les ambassadeurs actifs de l'animation de notre Territoire. Nous leur avons présenté les outils mis en place, tenus à leur disposition et celle de leurs hôtes tels que les plaquettes des communes, des sentiers de randonnées pédestres ou de la visite guidée de «Crécy-Bourg»... et surtout le site Internet du Pays Créçois www.cc-payscrecois.fr



Durant plusieurs semaines, Maxime Cruchou, stagiaire en aménagement du territoire au sein de la Communauté de Communes, a fait un état des lieux de l'Hébergement en Pays Créçois et nous a aidés dans les réflexions et actions à mener pour en assurer la promotion. Avec Laurence Naudet, l'hôtesse de la Maison du Tourisme du Pays Créçois ils ont enrichi la mise en ligne des informations Tourisme. Des liens ont été activés pour que les hébergeurs, dotés d'un site ou d'une adresse e-mail, puissent être directement contactés.

Professionnels du Pays Créçois, animateurs de notre Territoire, particuliers, sachez que la Maison du Tourisme du Pays Créçois est la vôtre et que nous voulons y partager avec vous les actions de promotions touristique et économique.

Les ambitions touristiques du Pays Créçois récompensées.-

Mardi 31 mai, le président de la Communauté de Communes a reçu des mains de Mme Pottiez-Husson, conseillère générale, et en présence du directeur de cabinet de M Léon Bertrand, Ministre du Tourisme, la Médaille Nationale du Tourisme, médaille d'argent. Cette distinction a été décernée à Jacques Corpechot par le Ministre du Tourisme au titre de la politique menée par le Pays Créçois en vue de favoriser le développement du tourisme dans la vallée du Grand Morin. En particulier à travers la mise en valeur du patrimoine rural et la mise en place de "La Vallée des peintres du Grand Morin". Cette dernière action, déjà soutenue par le Conseil Général, sera un des thèmes du nouveau pôle

■ PORTRAIT CRÉÇOIS

Bernard Balestier

Rien ne prédestinait cet homme de 51 ans, né à Casablanca, marié et père de deux enfants à être facteur... d'instrument à vent. Si ce n'est que ce passionné de zoologie, proche de la nature, diplômé de biologie passait son temps libre dans les clubs de jazz. Il effectua un voyage d'un an en Suisse, jouant dans un orchestre ; après quoi, il fut intermittent du spectacle, se produisant dans le très réputé Moulin Rouge et pendant 14 ans dans le Grand Orchestre du Splendid.



Sa passion grandissante pour les instruments à vent, il passe et décroche un CAP de mécanique de précision (tourneur-fraiseur), lui permettant de maîtriser la fabrication des embouchures pour les instruments à vent, la pièce la plus personnelle de l'instrument.

Afin de pouvoir mettre son concept professionnel en place et travailler pour de grandes entreprises, il fit des études à l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) et trouva la possibilité de s'installer par le biais d'une association d'aide aux chômeurs qui l'épaula pour le montage de son dossier.

En 2002, il obtint le prix de la création d'entreprise par Seine et Marne Développement. Du saxo au trombone, en passant par la trompette, tout dans la connaissance de ces instruments l'intéresse.

Si j'étais...

- Un métier : Garde Forestier
- Une invention : l'acier
- Un outil : le couteau
- Un objet : une embouchure

■ REUNION DES ARTISANS

Aides aux entreprises : des solutions

Le 26 mai dernier, la Communauté de Communauté du Pays Créçois et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meaux ont organisé à Villiers-sur-Morin une réunion d'information à l'attention des artisans du Pays Créçois sur les différentes aides aux entreprises artisanales en milieu rural. La réunion a débuté par une introduction de M. Daniel Chamillard, maire de Villiers-sur-Morin.

Parmi les dispositifs d'accompagnement financier, les dispositifs régionaux d'aide financière à la modernisation des entreprises et à la transmission reprise d'entreprises artisanales en milieu rural ont été exposés par le responsable du service économique et la présidente de la Chambre des Métiers. Cette soirée a été l'occasion d'échanges entre les artisans, les représentants de la Chambre de Métiers, les élus et les services du Pays Créçois. Les artisans sont la première entreprise de France mais avant tout celle du Pays Créçois. N'hésitez pas à vous adresser auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, contact M. Jérôme au 01.60.25.86.60 par mail direction.economique@cm-meaux.fr ou sur le site www.cm-meaux.fr

- Un plat : la pastilla
- Un son : la trompette
- Une épice : la cannelle
- Une boisson : la bière
- Une saison : les 4
- Un voyage : au Québec
- Une couleur : le vert kaki
- Une planète : Jupiter
- Une époque : la préhistoire
- Une odeur : la forêt après la pluie
- Un personnage historique : Einstein
- Une pierre précieuse : une pierre de lune
- Un monument : le Petit Palais
- Un lieu : le Parc du Mont Tremblant (Canada)
- Un phénomène naturel : l'orage
- Une regret : avoir arrêté mes études de zoologie
- Une réussite : mes enfants
- Une nouvelle loi à inventer : Sur la protection de l'enfance
- Une qualité à imposer dans le monde : la tolérance



DICTON : « Peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse »

PETITE PHRASE : « le kaki est une façon de passer inaperçu et de se fondre dans la nature »

Renseignements :

Bernard BALESTIER
 l'Atelier aux 4 vents
 3, rue Marie Bréant
 77580 Bouleurs
 Tél : 0.871.248.228